

**Pour présenter une demande ou pour obtenir davantage d'information, veuillez communiquer directement avec l'établissement d'enseignement :**

**Assiniboine Community College**

204 725-8700 ext. 6020

**Booth University College**

204 924-4887

**Brandon University**

204 727-9737

**Canadian Mennonite University**

877 231-4570

**Manitoba Institute of Trades and Technology**

204 989-6500

**Providence University College**

204 433-7488 ext 302

**Red River College**

204 632-2437

**Steinbach Bible College**

204 326-6451

**Université de Saint-Boniface**

204 235-4408

**University College of the North**

204 627-8517

**University of Manitoba**

204 474-9531

**University of Winnipeg**

204 779-8946 (UWIN)

Visitez le site Web

**[businesscouncil.mb.ca](http://businesscouncil.mb.ca)** pour obtenir de plus amples renseignements ou télécharger une copie du formulaire de demande.

**Citations d'élèves**

"Grâce à votre aide, bon nombre d'autres étudiants autochtones comme moi apprennent des compétences qui nous aideront à réussir dans la voie que nous avons choisie et à contribuer à la collectivité." – *Kaitlin Laye*

"Votre engagement montre que vous vous souciez de l'avenir de la province et de l'éducation de la collectivité autochtone." – *Mathieu Duran*

"J'ai été très honoré d'avoir été choisi pour recevoir cette prestigieuse bourse et je veux exprimer ma profonde gratitude au Business Council of Manitoba pour m'aider à poursuivre mes études et à atteindre mon objectif d'un diplôme en droit." – *Bradley Boudreau*

"...La bourse d'études suscite beaucoup d'espoir et cela me fait chaud au coeur de bénéficier de ce genre de soutien et d'encouragement des autres dans la poursuite de mon objectif. La bourse est un honneur et elle me motive à aller de l'avant... et de combler mon ultime désir de devenir infirmière. Je suis ravie du soutien que le Business Council m'a offert et je me rends compte qu'il y a des personnes réellement généreuses dans le monde, qui sont là pour soutenir l'éducation des étudiants." – *Lisa Thomas*

"...Il est très important que les Autochtones prennent leur place à titre de chefs de file de la société. C'est grâce à des possibilités comme celle-ci que bon nombre d'entre nous serons en mesure de poursuivre nos rêves d'une éducation supérieure... et que je pourrai assurer la continuité de mon avancement professionnel en espérant, un jour, faire carrière dans l'enseignement... Merci de me donner le meilleur cadeau qui soit, une éducation." – *Kelsey McCall*

Le financement du programme de bourses pour les étudiants autochtones est fourni par le Business Council of Manitoba et la province du Manitoba avec le soutien de The Winnipeg Foundation.



Business Council  
of Manitoba

En partenariat avec



VOLER  
PLUS HAUT

**PROGRAMME DE BOURSES  
POUR LES ÉTUDIANTS  
AUTOCHTONES DU BUSINESS  
COUNCIL OF MANITOBA**

Offrir la possibilité aux Autochtones du Manitoba de poursuivre des études supérieures dans un collège ou une université.



Business Council  
of Manitoba

En partenariat avec





Photos de la soirée de remise des bourses

## BOURSES D'ÉTUDES

Véritable chef de file dans le monde des affaires, le Business Council of Manitoba a pour but de faire du Manitoba un endroit merveilleux où vivre, travailler et faire des affaires. Le conseil reconnaît le potentiel de la communauté autochtone et offre, au moyen de cette bourse, un soutien financier aux Autochtones qui fréquentent un établissement d'études postsecondaires public au Manitoba.

Le Business Council of Manitoba offre des bourses pour financer les droits d'inscription, les livres et les fournitures pendant l'année universitaire. Chaque bourse est de 3 000 \$ pour les étudiants universitaires et de 2 000 \$ pour les étudiants collégiaux.

Les étudiants peuvent soumettre une demande chaque année pendant qu'ils sont aux études, mais ils ne peuvent pas recevoir une bourse plus de trois fois.

## SÉLECTION DES RÉCIPENDAIRES

Tous les demandeurs sont sélectionnés en fonction des critères suivants : réalisations personnelles, niveau de scolarisation et besoins financiers.

## ADMISSIBILITÉ

Si vous êtes d'ascendance autochtone, vous pouvez faire une demande afin d'obtenir une bourse d'études pour les étudiants autochtones du Business Council of Manitoba. Pour être admissible, vous devez satisfaire aux critères suivants :

- Être citoyen canadien et avoir résidé de façon permanente au Manitoba au cours des 12 derniers mois
- Vous prévoyez vous inscrire à des études dans n'importe quelle discipline (p. ex., métiers, études commerciales, études générales, sciences, etc.) offerte par un établissement d'enseignement postsecondaire au Manitoba
- Vous prévoyez étudier à temps plein (charge de cours d'au moins 60 %)
- Avoir besoin d'une aide financière

Si vous recevez déjà une aide financière d'autres sources, y compris d'une Première nation, vous pouvez tout de même soumettre une demande pour couvrir des coûts supplémentaires. Nous demandons aux requérants d'aviser le Business Council lorsque le financement aura été approuvé par le conseil de bande.

## DES QUESTIONS ?

Pour toute question à propos de votre demande, veuillez communiquer avec le Business Council of Manitoba au numéro 204-942-3637.

## LA DATE LIMITE DE SOUMISSION DES DEMANDES EST LE 31 MARS.

## INSCRIPTION

Si vous êtes admissible à une bourse d'étude pour étudiants autochtones du Business Council of Manitoba, remplissez une demande et **remettez la au bureau des services financiers de l'établissement enseignement postsecondaire que vous fréquenterez** (voir la liste au verso).

### N'oubliez pas d'y joindre :

- deux copies d'un texte court, une écrite à la main et l'autre dactylographiée, dans lequel vous expliquez pourquoi nos devrions choisir de vous remettre une bourse d'études
- une photocopie de votre dernier relevé de notes ou de vos antécédents scolaires
- un curriculum vitae
- une photocopie de votre traité ou carte d'affiliation méti.

### Les formulaires de demande sont offerts :

- en ligne sur le site **businesscouncil.mb.ca**
- dans les établissements d'enseignement de toutes les régions du Manitoba

Vous devez envoyer votre demande de bourse à l'un des établissements postsecondaires figurant dans la liste au plus tard le 31 mars même si vous n'êtes pas encore inscrit en tant qu'étudiant.

Assurez-vous de vous inscrire à l'université ou au collège que vous souhaitez fréquenter avant la date limite d'inscription pour la prochaine année scolaire.